

Point 1b à l'ordre du jour :

Ouverture :
b) Adoption de l'ordre du jour provisoire

Le comité exécutif d'UNI-Europa est prié d'adopter l'ordre du jour provisoire.

Ordre du jour provisoire

- 1) Ouverture :
 - a) Appel nominatif
 - b) Adoption de l'ordre du jour provisoire.
- 2) Introduction par la secrétaire régionale d'UNI-Europa.
- 3) La crise financière : Conséquences pour l'économie réelle.
- 4) Les cas de la Cour européenne de justice : Les conséquences pour les syndicats en Europe.
- 5) Campagne de la CES.
- 6) Actions proposées par les membres du comité exécutif d'UNI-Europa.
- 7) Coordination de la campagne.
- 8) Divers.